

# Formulaire d'inscription aux cours de langues 2018/2019

(Prière de remplir en caractères majuscules)

**Luxembourgeois Débutant (niveau A1)**  **OU**

Lundi de 18.30 heures à 20.30 heures  
à l'école Lydie Schmit située dans la rue de la Forêt

**Luxembourgeois Débutant (niveau A1)**

Mercredi de 18.30 heures à 20.30 heures  
à l'école Lydie Schmit située dans la rue de la Forêt

**Luxembourgeois Intermédiaire (niveau A2)**

Lundi de 18.30 heures à 20.30 heures  
à l'école Nelly Stein située dans l'avenue de la Résistance

**Luxembourgeois Avancé (niveau B1)**

Mardi de 18.30 heures à 20.30 heures  
à l'école Nelly Stein située dans l'avenue de la Résistance

**Anglais Débutant**

Jeudi de 19.00 heures à 20.30 heures  
à l'école Nelly Stein située dans l'avenue de la Résistance

**Anglais Intermédiaire**

Mercredi de 19.00 heures à 20.30 heures  
à l'école Nelly Stein située dans l'avenue de la Résistance

Nom:

Prénom:


Lieu de naissance:  Pays

Matricule:  Sexe:  M  F

Nationalité:

Adresse: No  Rue

Code postal: - Localité:

Téléphone :   GSM:

✉ E-mail :

1. Le présent formulaire est à renvoyer pour le **21 septembre** au plus tard, le cachet postal faisant foi, à :  
« **Administration communale de Schifflange, B.P. 11, L-3801 Schifflange** ».
2. Dès réception du formulaire d'inscription aux cours de langues, une facture vous sera adressée. Les droits d'inscription au montant de **100 (cent) €** sont à verser/virer dès réception de la facture.  
Une fois les droits d'inscriptions payés, **aucun remboursement** ne sera effectué en cas d'abandon des cours.
3. Début octobre, l'administration communale de Schifflange dressera une liste provisoire des participants. Les participants qui n'ont pas pu se procurer le présent formulaire pourront toutefois s'inscrire lors de la première séance du début des cours.  
**Il est donc primordial d'être présent le jour du début des cours pour saisir l'ultime occasion de s'inscrire aux cours.**
4. Si pour un des cours le nombre d'inscriptions est inférieur à 15 (minimum imposé par le Ministère), le cours en question n'aura pas lieu. **Il est donc également primordial d'être présent le jour du début des cours pour savoir si les cours auront lieu.**
5. Les personnes désireuses de s'inscrire peuvent se procurer le présent formulaire au bureau n°1 au rez-de-chaussée de l'administration communale de Schifflange ou le télécharger sous [www.schifflange.lu](http://www.schifflange.lu).  
Informations supplémentaires : **Tél : 54 50 61 – 302 resp. mandy.manternach@schifflange.lu**
6. Début: **1<sup>er</sup> octobre** (luxbg. A1+A2); **2 octobre** (luxbg. B1); **3 octobre** (anglais intermédiaire + luxbg A1);  
**4 octobre** (anglais débutant).  
Durée: début octobre 2018 jusqu'à fin juin 2019, périodes de vacances scolaires exceptées.
7. **Un maximum de 25 participants est prévu pour chaque cours.**

Schifflange, le  .  .

(Signature)